



Personimages

Dépasser son handicap par l'expression artistique

Paris, juin 2018

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joints les divers documents concernant l'inscription aux ateliers de Personimages à Versailles pour l'année scolaire 2018-2019. Ils reprendront le samedi 15 septembre 2018 (à nouveau, il n'y aura pas cette année d'Ateliers dans la Rue).

Comme à l'accoutumée les ateliers Peinture sont complets. En revanche, plusieurs places sont disponibles dans les ateliers Danse, Théâtre et l'atelier Surprise du samedi matin. Nous vous rappelons l'importance de trouver de nouveaux participants et comptons sur votre collaboration active.

Si un changement d'atelier est souhaité, veuillez en parler d'abord aux artistes animateurs concernés :

- Anne Djevelekova : 01 46 88 77 82 (répondeur) – djevelekov@sfr.fr
- Ayda Nuroglu : 06 18 71 09 90 – ayda_su@hotmail.com
- Camille Goré : 06 80 42 47 73 – gore.camille@gmail.com

ainsi qu'à la coordinatrice, Isabelle Couraud : 06 16 68 86 87 – isa.couraud@gmail.com. Le choix exprimé ne pourra être confirmé qu'après validation par cette dernière.

Dès réception, nous vous demandons de bien vouloir retourner :

- le bulletin d'inscription (ou de réinscription pré-rempli à vérifier soigneusement), à dater et à signer (*en précisant bien les contacts en cas d'urgence et les informations particulières que nous devons connaître en cas de difficulté*),
- un exemplaire du « Règlement ateliers ouverts » et le formulaire d'autorisation de droit à l'image, là encore à dater et signer,
- 1 chèque correspondant à l'adhésion annuelle de 55€ (suite à la décision de l'A.G. 2018) donnant droit à un reçu fiscal, ainsi que 3 autres chèques séparés pour la participation aux ateliers, chacun rédigé à l'ordre de Personimages et daté du jour, étant entendu qu'ils seront encaissés respectivement en début du trimestre concerné. L'inscription du participant l'engage pour toute l'année scolaire, les 3 trimestres sont donc exigibles. Cette année, les tarifs ont été légèrement revalorisés, pour tenir compte du remplissage insuffisant de certains ateliers et du nombre croissant de participants à temps partiel.

En raison de la fermeture de nos bureaux à partir du 6 juillet au soir, et pendant tous les congés d'été, nous vous demandons de bien vouloir retourner ce dossier sans délai, les inscriptions étant retenues selon leur ordre d'arrivée, sous condition qu'ils respectent les recommandations indiquées plus haut.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Catherine Toulemonde,
Présidente

P.J.